

COMMUNIQUÉ

Négociation d'un nouvel accord Canada-États-Unis sur le bois d'œuvre Le maire Jean-Maurice Matte rencontre M. Raymond Chrétien

Senneterre, le 21 novembre 2016. – Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, a rencontré le 18 novembre dernier, à Montréal, M. Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique chez Fasken Martineau et négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des pourparlers entre le Canada et les États-Unis visant à conclure un nouvel accord sur le bois d'œuvre résineux.

Cette rencontre, qui s'est tenue dans le cadre d'une réunion de travail du Comité sur la forêt de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a permis au maire Jean-Maurice Matte de sensibiliser Monsieur Chrétien aux impacts néfastes d'un nouveau conflit commercial sur le bois d'œuvre pour l'économie de la Ville de Senneterre et de l'ensemble des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue.

« La surenchère protectionniste qui a caractérisé les débats lors de la campagne présidentielle américaine laisse présager le pire pour le secteur forestier, non seulement dans notre région, mais aussi dans l'ensemble du Québec. Alors que les négociations d'un nouvel accord sur le bois d'œuvre se trouvent dans une impasse, il est impératif que le premier ministre du Canada et le président élu des États-Unis se rencontrent rapidement et concluent une entente de principe sur le bois d'œuvre qui respecte les particularités forestières du Québec », a déclaré M. Jean-Maurice Matte.

Le maire de la Ville de Senneterre a réitéré à Monsieur Chrétien le poids majeur exercé par le secteur forestier quant à la vitalité d'une communauté comme celle de la Ville de Senneterre et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour Senneterre, c'est 800 emplois qui dépendent de l'industrie forestière. Pour la région, 5 000 personnes travaillent dans l'industrie de la transformation du bois.

M. Jean-Maurice Matte a également rappelé au négociateur en chef du Québec dans le dossier du bois d'œuvre que le Québec a fait ses devoirs et s'est doté en 2013 d'un régime forestier qui répond adéquatement aux règles d'un libre marché demandé par les Américains. Dès lors, il s'avère essentiel que le gouvernement fédéral priorise, dans le cadre des négociations d'un nouvel accord, une exemption pour le Québec.



Dans l'ordre habituel : M. Michel Adrien, maire de Mont-Laurier; M^{me} Déborah Bélanger, présidente du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec et mairesse de Rivière-Rouge; M. Raymond Chrétien, négociateur en chef pour le Québec dans le dossier du bois d'œuvre; M. Rénald Bernier, maire de Saint-Pascal; M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre; M. Normand Beaudoin, maire de La Tuque; et M. Gilles Potvin, maire de Saint-Félicien.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca

551, 10^e Avenue Senneterre (Québec) J0Y 2M0 Tél. : 819 737-2296 Téléc. : 819 737-4215
Site Internet : ville.senneterre.qc.ca Courriel : info@ville.senneterre.qc.ca